

« L'OBLIGATION D'ACCUEILLIR, C'EST MAINTENANT ! »

SOMMAIRE

Edito

Maison du Monde

Départ de Bruno Chaveron pour la Bretagne
Acquisitions du centre de doc
Le pique-nique de la Maison du Monde

Droits de l'homme

Politique migratoire :

- Communiqué du Collectif « Des ponts pas des murs » : le Président refuse le dialogue avec la société civile
- Motion adoptée par l'Assemblée Générale de La Cimade le 20 juin
- Les migrants expulsés de la Chapelle à Paris : une réponse gouvernementale à la gestion des flux migratoires

Développement

Place de l'Agora,
lieu-dit Alternatiba - enjeu COP21
Paysans autrement : Le boom de la quinoa, mais à quel prix...

Méditerranée

Soirée de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens

Café de l'actu

Electriciens Sans Frontières

Aux croisements du monde

Le Bouthan

Agenda

La Lettre de la Maison du Monde

éditée par

La Maison du Monde d'Evry

Rédaction : Conseil d'Administration

509 , Patio des Terrasses

91034 Evry Cedex

Tél : 01-60-77-21-56

Fax : 01-60-78-55-33

Email : contact@maisondumonde.org

site web : maisondumonde.org

Imprimé par nos soins

édito

Comme la Cimade, la Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, la Croix Rouge française..., nous lançons aujourd'hui un cri d'alerte face aux dangers qui se multiplient pour des milliers de personnes qui fuient leur pays au péril de leur vie face à une Europe qui tergiverse.

Les nations européennes semblent incapables de prendre toute la mesure de l'accélération de tous ces mouvements de population migratoires aux causes diverses, alors même que le haut-commissariat pour les Réfugiés (HCR) fait état d'une hausse du nombre de personnes forcées de fuir leur pays de plus de 8 millions en 2014 par rapport à l'année précédente, avec un décompte de plus de 59,5 millions de déracinés dans le monde. Aussi, il est grand temps d'adopter, sur notre vieux continent des « Lumières » qui compte plus de 500 millions d'habitants, une vision collective de responsabilité à la fois pleine et entière et justement partagée face à ce problème de droits humains. Pour ce faire, il est impératif d'y renforcer les obligations juridiques nationales et internationales afin de garantir déjà, dans un premier temps, à tous les migrants en détresse, le libre accès aux secours humanitaires quelle que soit leur situation juridique.

Et surtout, n'oublions pas dans ce décompte que plus de la moitié de la population réfugiée est composée d'enfants. Or protéger les enfants est un devoir moral et, au-delà, une obligation qui nous incombe à chacun, conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant.

Cela signifie que nous avons l'impératif de protéger, en tant que pays d'accueil, de permettre à chacun de ces enfants

réfugiés sur notre sol, comme pour les nôtres, de grandir, de s'instruire et de devenir des adultes responsables et égaux en droits et en devoirs comme citoyens du monde.

Face à cette détresse migratoire pour la vie, un accueil solidaire et partagé par l'ensemble des pays européens est possible basé sur le respect des droits humains, par une démarche collective communautaire qui seule permet d'apporter des solutions à court et moyen termes.

Et dans ce dispositif d'ensemble revisité, réglementé et organisé, la France doit y prendre enfin sa juste part par une procédure de droit d'asile plus efficace et plus juste pour protéger les populations réfugiées sur son sol avec notamment l'aide des fonds européens dégagés à cet effet.

Il est plus que souhaitable que ces derniers ne servent plus à une illusoire fermeture des frontières au sein de l'Espace Schengen, mais bien mieux à la construction et au financement de programmes d'accueil et d'intégration.

Toutefois, il est bien évident que ces démarches resteront sans effet si des actions diplomatiques, politiques et socio-économiques conséquentes ne sont pas mises en œuvre de pair au niveau des Etats pour contribuer à résoudre les causes des départs forcés.

La solution, suggère un militant sénégalais d'Amnesty International, « c'est d'organiser une réflexion commune entre dirigeants du Nord et du Sud sur ce problème. »

Alors bon courage pour le travail qui vous attend pour cette noble tâche, mesdames et messieurs les décideurs !

Nous, militants associatifs, avons déjà quelques pistes de réflexion... à vous proposer pour agir...